

L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

Déclaration du groupe des Entreprises

Qu'est-ce que l'éducation populaire? Il s'agit de promouvoir au-delà d'un système d'enseignement classique une éducation permettant de produire des savoirs critiques, mobilisateurs et comportementaux. Le sujet évoqué fait appel à un ensemble de démarches, d'actions ou de courants de pensées dont il ressort une ambition commune : celle de contribuer au développement des personnes dont notamment les plus fragiles. En cela, « *l'éduc pop* » est une composante essentielle de notre démocratie, importante pour le développement des valeurs républicaines. Les entreprises y participent par des actions variées dans de nombreux domaines : éducation, culture, santé, insertion, sport... Les partenariats entre entreprises et associations progressent ; ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Le rapport ici présenté nous dresse un tableau exhaustif et très intéressant de ce mouvement protéiforme. Nous saluons d'ailleurs le travail de qualité des rapporteurs. L'avis ambitionne de conforter les politiques publiques d'éducation populaire pour contribuer à la réussite de notre société. Est-il pertinent pour apporter une réponse à la hauteur de cette ambition?

Oui, pour l'engagement d'un plan national volontariste sur ce sujet. Pour autant, si un investissement peut apparaître nécessaire, il serait opportun au regard des défis qui se posent d'évaluer et de coordonner les actions menées et de prioriser ces dernières.

Oui pour développer le lien social et conforter la citoyenneté qui sont essentiels pour renforcer l'intégration via les projets éducatifs de territoire. Ou encore le renforcement du parcours citoyen au collège et au lycée. Nous devons d'ailleurs tout mettre en œuvre pour favoriser un maillage entre les acteurs, éducation nationale, éducation populaire sans oublier les entreprises et les collectivités territoriales afin de proposer aux jeunes des parcours qui les préparent vraiment à une meilleure intégration dans la société civile et dans le monde professionnel.

Le développement de l'éducation populaire ne peut se résumer à l'augmentation des moyens financiers. Pour autant le rapprochement entre éducation populaire et éducation nationale, est nécessaire : ce que l'on doit retenir de cet avis est de travailler autrement, faire se rencontrer les acteurs et partenaires de l'école dans l'objectif de la réussite de tous.

Il faut aussi mieux reconnaître les compétences comme nous le souligne cet avis. Il est pour cela essentiel d'évaluer les besoins de formation et de qualification avant toute autre démarche.

Même si nous sommes circonspects sur l'efficacité de certaines propositions, les axes présentés dans cet avis pour mieux valoriser et développer l'éducation populaire vont dans le bon sens.

Le groupe des entreprises a donc voté cet avis.